

Service des sports, loisirs et culture Procédures de réservation – Salle de motricité

Pour réserver une période à la salle de motricité vous devez :

- 1. Vous rendre sur le site internet de la Ville : <u>http://www.ville.sthonore.qc.ca/</u>
- Cliquer sur la section «SPORTS, LOISIRS ET CULTURE» dans le menu déroulant, à gauche de l'écran, et sélectionner par la suite « SALLE DE MOTRICITÉ ».
- 3. Cliquer sur la pastille «RÉSERVER SALLE DE MOTRICITÉ».
- 4. Sélectionner la journée et la plage horaire désirée.
- 5. Réserver en tant qu'invité en inscrivant les renseignements demandés.
- 6. Cliquer sur **«ENREGISTRER ET CONFIRMER»** et un résumé de votre réservation s'affichera.
- 7. Regarder si toutes les informations sont valides.
- 8. Cliquer sur **«CONFIRMER LA RÉSERVATION»**. Un courriel de confirmation vous sera automatiquement envoyé.

Il vous est possible de réserver en tout temps la salle de motricité selon les disponibilités.

Il vous est possible d'annuler votre réservation jusqu'à 4 heures avant le début de votre période.

Pour annuler votre période de divertissement, vous devez :

- Retourner dans le courriel de confirmation de réservation qui vous a été envoyé;
- Cliquer sur «Annuler ou reporter la réservation»;
- Cliquer sur «Cancel booking», puis réinscrire votre adresse courriel;
- Cliquer sur «Confirm cancelation». Un courriel de confirmation d'annulation de votre séance d'amusament vous sera envoyé.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec : Le Service des sports, loisirs et culture au 418 673-3405, poste 2149.